

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE CHOC SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LEGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>re</sup> NIVERLET, libraires; A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1<sup>er</sup> novembre.)

Table with 2 columns: 'Départs de Saumur pour Nantes' and 'Départs de Saumur pour Paris'. Includes times and service types like Omnibus, Express, and Direct-Poste.

PRIX DES ABONNEMENTS. Un an, Saumur, 18 f. Poste, 24 f. Six mois, 10 » 13 » Trois mois, 5 25 7 50

REVUE POLITIQUE.

Plusieurs correspondances étrangères avaient répandu le bruit qu'un protocole avait été signé dernièrement à Berlin par les représentants de la Prusse, de l'Autriche et de la Grande-Bretagne.

Le Journal (français) de Francfort publie aujourd'hui une correspondance de Vienne qui dément complètement cette nouvelle. Un décret de l'empereur François-Joseph...

Une dépêche de Londres, du 24, annonce, d'après des nouvelles de Calcutta en date du 23 décembre, que le Laplace, ayant à son bord le baron Gros, avait fait naufrage.

Plusieurs correspondances étrangères avaient dit que l'empereur François-Joseph avait tenu un langage très-rassurant, au sujet de la situation politique, à une députation de la Banque nationale...

Un télégramme de Vienne annonce que ce fait se confirme, et que l'empereur aurait, en effet, prononcé en cette circonstance des paroles qui seraient de nature à rassurer les esprits.

Depuis quelques jours, certains organes de la presse anglaise, obéissant à une panique dont nous cherchons en vain la cause, poussent des cris d'alarme...

l'accroissement de la marine, l'armement des côtes, sont un thème inépuisable qui a fait couler des flots d'encre de l'autre côté du détroit; c'est un caveat consules!

Lord Napier, dont nous avons eu plus d'une fois à signaler les lettres excentriques, vient, si nous en croyons un télégramme du 25, d'écrire au comte de Derby...

Le Morning-Chronicle, dans son numéro du 24, répond en ces termes à ces modernes augures:

« Si les Français sont plus puissants sur terre et sur mer, et mieux préparés que nous pour une guerre offensive et défensive, y a-t-il autre chose que la plus entière bonne foi et le désir de conserver des relations amicales, malgré toutes les provocations d'une presse désordonnée, qui puisse empêcher Napoléon de nous attaquer? »

Le Plymouth-Herald, ému à son tour par ce concert de lamentations, y répond par des arguments d'une nature moins sentimentale. Les esprits timorés peuvent se rassurer en lisant le relevé suivant, tiré de sources officielles...

etc.); vaisseaux de ligne de 131 canons et au-dessous, 57, portant 4,706 canons; frégates, de 51 à 24 canons, 82. On ne sait pas le nombre des canons.

Pour les équipages de cette énorme flotte, nous avons, outre les marins actuellement en service, nos vétérans pensionnés de la marine, 2,000; marine gardes-côtes, 10,000; volontaires des côtes, 10,000; gréeux dans les arsenaux et matelots, 2,000; hommes de la marine marchande, sans compter les capitaines, 270,000.

Et si, à l'exemple des Français, nous avions recours à nos matelots pour faire défendre nos habitations, par des pêcheurs, des canotiers et tous les autres hommes de mer, une proclamation royale faisant appel à notre population maritime ne s'adresserait pas à moins de 400,000 hommes, qui trouvent maintenant leur existence sur les eaux qui baignent les côtes des possessions de Sa Majesté.

Un ennemi qui se proposerait de nous envahir, ou qui même se proposerait seulement une attaque pour le pillage, n'aurait pas de faibles dangers à courir; dans le premier cas, il aurait à soutenir de rudes combats!

DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES. Londres, 24 janvier. Le Pacifique apporte des nouvelles de New-York du 12 janvier. Dans le congrès américain, M. Niel avait proposé de consacrer trente millions de dollars à l'acquisition de Cuba. Un sénateur, M. Mayor, avait proposé, au nom de la commission des affaires étrangères, que M. Buchanan fût autorisé à employer l'armée et la marine, au sujet des affaires du Mexique, dans le cas où certaines éventualités viendraient à se réaliser.

FEUILLETON LE CORDONNIER DE LA RUE DE LA LUNE.

(Suite.) XII. — LE 18 BRUMAIRE. En voyant l'impatience du colonel, le successeur de Michel se hâta d'aller chercher le précieux dépôt qu'il avait reçu, et reentra un instant après tenant dans ses mains cette lettre qu'Armand saisit et ouvrit avec une agitation fébrile.

vous embrasse, et tous deux nous sommes fiers de votre gloire. Votre oncle dévoué, MICHEL LENOIR. P. S. Si vous avez besoin d'argent, le banquier Lefranc est chargé de vous satisfaire. Armand tendit la lettre à Ambroise, qui la lut à son tour, sourit, et la rendit en disant: — Peu! de l'argent, on en a de reste.

voulu l'offenser. Il y a de l'or là-bas. Eh bien! tant mieux, on en a besoin ici. — Avec ça, ajouta Ambroise, qu'on en fait un bon emploi. — Assez, capitaine, dit Armand; soyez plus calme. — Rends grâce au colonel, reprit le vieux soldat en toisant le perruquier; car, sans lui, tu passerais un mauvais quart d'heure. — Est-ce que le sabre veut prendre le haut pavé? demanda Caracalla. — Le sabre, lui répondit Ambroise, te poussera, toi et les tiens, dans le ruisseau, d'où vous n'auriez jamais dû sortir.

avait été élu président, et jusqu'à son arrivée le général Robles avait été investi du gouvernement.

Les nouvelles reçues de Lisbonne, à la date du 19 janvier, annoncent que la motion de la censure dirigée contre le ministère à l'occasion de son décret relatif à l'introduction des blés étrangers avait été rejetée à une grande majorité.

Les nouvelles reçues de Calcutta, en date du 23 décembre, disent que Nana-Sahib avait demandé grâce pour sa famille.

Berlin, 14 janvier. — La Chambre des députés a adopté à l'unanimité l'adresse en réponse au discours du Prince-Régent. Une députation de trente membres, désignés par le sort, aura l'honneur de la présenter au prince.

Munich, 24 janvier. — Hier, le ministère a donné en masse sa démission; S. M. le Roi ne l'a pas acceptée.

Marseille, le 25 janvier. — Les nouvelles de Naples, en date du 22 janvier, annoncent que le roi de Naples est moins souffrant. Il a visité Tarente, et est arrivé à Lecce pendant la nuit. La ville était illuminée. Un navire à vapeur attend pour conduire Sa Majesté à Manfredonia. — Havas.

## FAITS DIVERS.

### PILLAGE DE LA *Pauline-et-Victoire*.

La lettre suivante du capitaine Desparmet, publiée dans le *Journal du Havre*, donne des détails sur le pillage de la *Pauline-et-Victoire*, de Bordeaux, par des pirates malais :

« Coupang, 20 octobre. »  
« C'est avec la plus vive douleur que je vais tracer ces lignes relativement au malheur mille fois plus cruel que tous les événements de la plus longue navigation : je cède, le cœur brisé, au devoir rigoureux que m'impose ma position d'écrire cette relation, et je ne crains pas de laisser connaître que mes regrets ont été, depuis l'événement, accompagnés des plus vives douleurs, qui, chaque minute, me rappellent cette perte, et dans une circonstance où je croyais si peu avoir à craindre un pareil événement. »

« Le 23 septembre, après une navigation heureuse, je suis entré dans Torrès par la passe de Blich; à la même journée, j'ai franchi toutes les îles; à six heures du soir, j'ai mouillé à l'île aux Cocos, passé la nuit avec deux hommes de garde armés, avec ordre de faire feu aux pirogues qui oseraient approcher le navire. »

« Le 26, j'ai appareillé; les vents sud me forcèrent de prendre la passe de Terawell; le soir, à cinq heures, mouillé à l'île du Passage pour passer la nuit; le 27, appareillé, le second et le maître en vigie sur la vergue du petit hunier nous annonçaient la barre, lorsque, vers midi, la vigie cria : « Loffe de deux quarts ! » On obéit au moment que la sonde m'annonçait sept brasses. On donne un second coup de plomb, même sonde; au même instant, le navire s'arrête; échoué par devant sur un pâle de corail; on procède à la manœuvre pour le retirer; à neuf heures du soir, j'étais à flot, la fausse quille était partie; une troisième ancre fut mouillée pour passer la nuit. »

« Le 28, à six heures du matin, expédié le second avec quatre hommes et ordre de sonder de nord-

ouest à l'ouest-sud-ouest, pendant quatre milles, de ne pas s'écarter davantage et de se rendre à bord à midi. Je voulais profiter de l'après-midi pour sortir de Torrès. »

« À une heure, pendant que j'étais dans ma chambre à écrire un journal relatif aux dangers que présentait Torrès et aux moyens de les éviter, l'équipage, sur le devant, était à dîner, une pirogue, avec quatorze hommes, aborde le navire par derrière; douze de ces bandis montèrent sur la dunette par les tampons des grands bras, sans autorisation; un bruit attire mon attention, je monte sur la dunette, je leur ordonne de s'en aller, faisant signe avec une badine que j'avais à la main; ces sauvages, dont j'ignorais les intentions, au lieu de m'écouter, m'entourent en un clin-d'œil; six hommes se précipitent sur moi, me saisissent, pendant que d'autres m'assommaient à coups de bois et de ma longue vue, qui était sur la dunette; je jette à peine un cri : *A moi!* et je tombe sur la dunette, baigné dans mon sang, sans connaissance, ayant sur la tête huit larges blessures; l'équipage, aussitôt qu'il a entendu mon cri, s'est élancé sur ces misérables, armé de couteaux, de haches, d'herminettes, fusils, etc. Un combat s'engage aussitôt entre les naturels et l'équipage; mes hommes bien armés ont bientôt le dessus; les naturels cèdent, blessés, et se précipitent à l'eau; on fait feu, nos balles achèvent plusieurs de ces misérables, qui n'avaient d'autre but que celui de s'emparer du navire, sachant qu'une partie de l'équipage était partie le matin, à six heures; on me porte aussitôt dans mon lit, sans connaissance, les blessures sont lavées sans pansement. »

« Vers deux heures, vingt embarcations débordent de Torrès et se dirigent à bord. L'équipage, à la vue de cette flottille, ne se sentant pas assez fort pour défendre l'abordage, délibère et décide d'une voix unanime d'abandonner le navire et d'arracher le capitaine expirant à la rage de ces misérables. »

« On embarque les vivres, c'est-à-dire des biscuits et de l'eau, les instruments nautiques, les plans, et puis moi, étendu sur un matelas, sans connaissance, et sans penser à prendre dans le coffre quelques médicaments pour le pansement. À deux heures et demi, les naturels très-près du bord, l'équipage abandonne le navire, déclarant qu'ils n'avaient pas le temps de tenir la mer; ainsi donc la caisse d'argent, contenant 2,700 livres, est restée à bord avec tout notre bagage et d'autres valeurs. Nous sommes nus, sans argent; quelques cœurs charitables sont venus à notre aide. »

« Enfin, dès que l'embarcation a quitté le bord, les hommes se sont dirigés vers le grand canot où était le second; on fait part au second de ce qui venait de se passer; le second voyant l'impossibilité de faire une attaque contre les insurgés qui avaient envahi le bord, décide de faire route sur Coupang, malgré les 400 lieues qui le séparaient. Trois jours se passent sans que je donne aucun signe de vie; on me lave avec de l'eau salée, et on s'attendait à chaque instant à me voir rendre le dernier soupir. La Providence en dispose autrement. Le soir du 1<sup>er</sup> octobre, j'articule quelques mots pour demander à boire; on s'empresse de me donner un peu d'eau, c'est tout ce qu'il y avait dans le canot; un instant après, j'ai ouvert les yeux. C'est alors, ne voyant que le ciel et ma baleinière, que j'ai reconnu ma position, ne me rappelant rien, pas même comment et de quelle manière j'avais reçu les blessures que

j'avais à la tête, blessures qui avaient occasionné une grande perte de sang. »

« Dès lors, l'inquiétude qui agitait mes hommes fait place à l'espoir de m'avoir encore pour les guider et conduire nos frères embarcations. »

« Aussitôt j'ai fait appeler le second pour lui demander notre position géographique. Après m'être renseigné, j'ordonnai que l'on gouvernât à l'ouest 1/2 nord, de forcer de voile autant que possible; nourriture, médicaments, tout me faisait défaut; je n'avais pas même un morceau de linge pour couvrir mes plaies, pas un peu de charpie, rien, moins que rien, dénué de tout absolument, et 400 lieues devant moi avant de trouver une terre hospitalière. »

« Telle était ma position le 1<sup>er</sup> octobre, position qui ne s'est pas améliorée; au contraire, plus nous allions, plus le besoin se faisait sentir, toujours souffrant, brûlé par un soleil ardent; Dieu n'a pas voulu que je meure. »

« Dans la nuit du 3 octobre, les deux embarcations se sont séparées dans l'obscurité; cet incident augmenta ma douleur, pensant que, si j'étais mort, l'équipage qui était avec moi était perdu. »

« Le 12 octobre, après quatorze jours de navigation, je suis arrivé à Coupang, faible et malade; le gouverneur, que j'avais l'honneur de connaître, vint au-devant de moi dès qu'il fut informé de l'événement; il me logea chez le commandant militaire, me recommanda au docteur du régiment, et on s'empresse de me donner les soins nécessaires pour me rappeler à la vie. »

« Il y a huit jours que je suis ici; ma santé reprend, mes blessures sont en partie fermées, l'oreille gauche reste sourde. Je regrette aussi toutes mes dents qui sont cassées. Encore quelques jours, et je pars à bord de la *Bella-Visita*, en charge pour Maurice; Je pars avec mon équipage. Je profite de cette occasion pour éviter les énormes dépenses qu'occasionnerait la voie de Batavia à Maurice; je tâcherai de rapatrier mes hommes en les engageant à bord des navires rentrant en France. »

« J. DESPARMET. »

« P. S. — Le second est arrivé deux jours après moi. »

« On écrit de Sorel au *Pilote d'Abbeville*: « Un garde de nos environs, connu pour sa vigilance, surprit quatre braconniers furetant dans un bois confié à sa surveillance; il les somma de déclarer leurs noms, profession et demeures, à l'effet de dresser un procès-verbal. Nos délinquants firent appel à sa sensibilité en se disant d'honnêtes, mais pauvres ouvriers, que le produit de leur chasse devait servir à la subsistance de leurs familles que le manque d'ouvrage mettait dans la misère, etc. »

« Bref, notre garde, croyant à la sincérité de leurs paroles, allait passer outre, lorsque les braconniers se ruèrent à l'improviste sur lui et le désarmèrent; ensuite ils le traînèrent sur un terrier de blaireau, et après l'avoir maltraité d'une manière infâme, lui mirent la tête dans le terrier et l'enfoncèrent jusqu'aux épaules; puis, pour lui ôter le moyen de sortir de cette position fâcheuse, ils fixèrent en terre un pieu et le placèrent entre ses jambes, de manière à empêcher tout mouvement de recul, et disparurent. »

« Ce garde serait infailliblement mort dans cette position, si un hasard providentiel n'avait conduit de ce côté sa femme, qui était à sa recherche; Plainte a été déposée entre les mains de la justice. »

chercher à savoir d'où souffle le vent. J'ai entendu l'autre jour le citoyen Talleyrand répondre à Barras, qui lui reprochait son flegme et sa lenteur en toutes choses : « Ma foi, citoyen directeur, je ne me suis jamais hâté et je suis toujours arrivé avant les autres... » Je vais emboîter le pas derrière Talleyrand. »

« Et le prudent perruquier exécuta son projet. Au lieu de se rendre au Luxembourg et de donner un nouvel aliment à l'inquiétude déjà éveillée de Barras, il rentra chez lui, décidé à attendre les événements. Son dévouement fléchissait, et il imitait les rats, qui déménagent quand leur instinct leur dit que la maison où ils ont fait leur trou va s'écrouler. »

« Pendant ce temps, Armand regagnait la rue de la Victoire, tout en reprochant à Ambroise sa vivacité et son emportement. Cette gronderie n'était et ne pouvait être qu'amicale. »

« Que voulez-vous, mon colonel, répondit le capitaine, j'ai eu tort, puisque vous le dites, mais c'est plus fort que moi; quand je vois de pareils misérables, hier satellites de Robespierre et de Fouquier-Tinville, aujourd'hui partisans de Barras, et demain peut-être séides dévoués d'un autre pouvoir, ma vieille rancune se réveille, et je ne me connais plus. Nous voilà encore sur le penchant d'une révolution. Vous avez entendu tout le

long de la route de Fréjus à Paris les acclamations qui ont accueilli notre général, les malédictions qu'on exhalait contre Barras et ses acolytes. Ou je me trompe fort dans mon vieux bon sens, ou le four chauffe pour Bonaparte. Le Directeur lui cuit son pain; reste à savoir s'il le mangera quand il sera chaud. »

Armand sourit et se tut. Arrivé chez Bonaparte, il sollicita de lui un congé, motivé sur la surprise que lui causait la lettre de Michel Lenoir et sur l'impatience qu'il éprouvait d'avoir le mot de cette énigme. »

« Je vous comprends, lui répondit le général, mais je ne puis faire en ce moment ce que vous désirez; il faut que vous attendiez; j'ai besoin de vous. »

Armand s'inclina et fit contre fortune bon cœur. Il devait trop au général pour s'opposer à sa volonté, pour s'affranchir de tout joug militaire en donnant sa démission, et d'ailleurs le moment n'était pas propice. La France n'était pas en paix avec l'Europe. Le canon retentissait sur notre frontière; et l'honneur retenait le jeune colonel sous les drapeaux qui lui avaient servi de refuge quand sa liberté et sa vie étaient en danger. »

Mais il lisait et relisait sans cesse cette lettre énigmatique qui l'intriguait; il la commentait et ne pouvait arriver à donner une conclusion à ses conjectures. Enfin, las de chercher sans trouver il se résigna à attendre.

Cependant les jours marchaient, et Bonaparte se taisait. Armand frémissait d'impatience et n'osait, malgré son envie, renouveler sa demande. Enfin, le 17 brumaire (9 novembre 1799), Bonaparte, en passant près de lui et d'Ambroise, leur dit :

« Demain matin, à huit heures, ici, et en grande tenue. »

« Tiens, tiens, fit Ambroise, c'est aujourd'hui le 17 brumaire. »

« Eh bien ! répondit Armand, qu'en concluez-vous ? »

« Que le 17 brumaire pourrait bien être une revanche du 17 fructidor. »

« Allons donc, capitaine, vous êtes fou ! »

« C'est possible, mais j'ai mon idée. »  
« Le lendemain, les deux officiers étaient exacts au rendez-vous. En traversant la rue du Mont-Blanc, ils trouvèrent cette rue occupée par le régiment de dragons du colonel Sébastiani. La gauche du régiment se prolongeait jusqu'à l'hôtel du général. »

« Là, dit Ambroise en souriant, croirez-vous désormais à mes pressentiments, et trouvez-vous, mon colonel, que j'ai été mauvais prophète ? »

« Non, répondit Armand d'un air soucieux... Allons, il paraît que le général a passé le Rubicon. »

« Je ne sais pas ce que c'est que ce particulier-là, fit

— L'Abbeille Cauchoise raconte le fait suivant : Une affaire assez singulière s'est passée dernièrement dans une commune voisine d'Yvetot. Un jeune homme se promenait accompagné de son chien, quand un charretier l'aborda et réclama l'animal comme lui appartenant. Une dispute s'engagea; pour y couper court, le garde champêtre intervint, s'empara du chien, et engagea les deux adversaires à faire valoir leurs droits à la possession devant le maire de la commune.

La proposition fut acceptée, mais le magistrat municipal ne put venir à bout de régler l'affaire, et, pour la terminer, il prit le parti de s'en rapporter à la décision du chien lui-même.

Les deux adversaires furent placés séparément dans le salon de M. le maire, et le chien fut introduit.

Après quelques instants d'hésitation, l'animal passant avec l'indifférence la plus dédaigneuse devant le charretier, s'élança devant le jeune homme qu'il combla de caresses.

Ce muet témoignage d'affection parut péremptoire au magistrat, qui déclara le jeune homme légitime propriétaire du chien.

— Des lettres du cap de Bonne-Espérance annoncent que l'on y construira prochainement un chemin de fer. Déjà un contrat a été signé avec une Société qui se déclare prête à entreprendre le travail. Le chemin partira de la ville du Cap et se dirigera à travers le Stellembsch et Paarl vers Wellington, et desservira la contrée la plus riche en vignobles et en produits agricoles. La longueur de la ligne sera de 54 milles anglais et le gouvernement donne un intérêt de 6 0/0 sur un capital de 478,000 florins. On comptait commencer les travaux six mois après la signature du contrat.

— Le 26 novembre; M. le ministre de la marine a décidé, dit l'Océan de Brest :

1° Que la chapelle de chacun des bâtiments sur lesquels un aumônier est embarqué comprendra une bibliothèque pour les matelots;

2° Que la gestion en sera confiée à cet ecclésiastique, qui délivrera les ouvrages aux marins, en poursuivra la réintégration et prendra les mesures nécessaires pour leur conservation;

3° Que cette bibliothèque sera placée, autant que possible, dans la chambre de l'aumônier, et en cas d'impossibilité, dans un emplacement d'un accès facile et à sa portée. Des dispositions vont être prises pour l'envoi dans les ports des bibliothèques dont il s'agit.

— L'Espérance, de Nancy, publie la statistique suivante, qui est fort curieuse, et qui, opérée sur toutes les lignes des chemins de fer français, donnerait des résultats fabuleux :

Le matériel du chemin de fer de l'Est se compose de 473 machines-locomotives, de 224 tenders, de 9,000 voitures et wagons, de 3,000 paires de roues qui, avant deux ans, auront reçu les wagons qu'elles doivent supporter, matériel prodigieux qui a coûté 70 millions de francs !

Placez maintenant sur l'une des voies, à partir de la gare de Paris, ces machines et ces wagons à la file, et cet immense convoi s'étendra jusqu'à la Ferté-sous-Jouarre, sur une longueur de 63 kilomètres.

Les 473 machines-locomotives représentent une force de 100 mille chevaux, ou bien celle de 1,200,000 manœuvres de vigueur moyenne.

En un an, en 1826, par exemple, le parcours des trains a été de 8,500,000 kilomètres; les machines, les voitures et les wagons réunis ont franchi 130 millions de kilomètres, la distance de la terre au soleil. Les machines-locomotives seules ont parcouru 40 millions de kilomètres, c'est-à-dire 230 fois le tour de la terre ou 30 fois la distance de la terre à la lune.

Il tombe en moyenne, chaque année, environ un million de mètres cubes d'eau sur une superficie de 150 hectares, c'est juste la quantité d'eau que consomment les locomotives. La gare du chemin de Strasbourg à Paris serait remplie de coke en longueur et en largeur, depuis la base jusqu'au faite, qu'au bout de l'année les 200,000 mètres cubes de charbon que contient ce vaste espace auraient disparu dans le ventre des locomotives.

L'habile et savant ingénieur en chef du matériel, M. Sauvage, s'est amusé à calculer un jour tous ces résultats.

#### CHRONIQUE LOCALE.

##### UNE ASSIGNATION MALHEUREUSE.

Un propriétaire, de la commune de St-Lambert, se plaigait que, chaque année, on lui enlevait les arbres fruitiers qu'il plantait autour de ses bâtiments; il y a quelques jours, il s'aperçut que son plus beau pêcher avait quitté son jardin pour aller se fixer dans celui de son voisin.

Il fit part à M. le Commissaire de police de Saumur, des pérégrinations nocturnes et des escalades de son pêcher vagabond, qui prenait domicile dans la propriété du voisin, le pêcher ne fut point ému de cette plainte, mais le voisin y vit, lui, une atteinte directe à son honneur. Fort de sa prétendue conscience, au lieu d'aller s'expliquer devant le magistrat qui l'avait mandé, il courut vite chez l'huissier qui s'empressa de réparer l'honneur de son client, par une assignation en police correctionnelle, et demanda 100 francs de dommages-intérêts, à titre de réparation d'honneur.

Cette manière de s'expliquer terrifia le pauvre croyant qui perdait ses arbres fruitiers et se croyait à la veille de payer 100 francs de dommages à celui qu'il accuse d'être un voleur.

Il retourna tout effrayé au cabinet de M. le Commissaire de police auquel l'assignation en question ne fit pas la même impression.

Le magistrat s'occupa des antécédents du voisin, de ses habitudes; et les renseignements qu'il en recueillit, l'amènèrent à faire perquisition chez lui; il trouva une infinité d'objets dont l'origine lui parut suspecte. En poursuivant ses investigations, M. le Commissaire est arrivé à connaître les propriétaires d'une grande partie des objets saisis, tels que madriers, roues, essieux, instruments de jardinage, arrosoirs, outils de maçon et de tailleur de pierres, marteaux, truelles, tabliers, etc.

Ce bon voisin commettait depuis deux ans de nombreux vols, au préjudice des habitants de Saumur, Saint-Lambert et Vivy. Il doit paraître sans doute prochainement en police correctionnelle. Que de fois il a dû se dire depuis sa visite à l'huissier : *Quelle assignation malheureuse !*

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Le mariage de S. A. I. le prince Napoléon et de S. A. R. la princesse Clotilde sera célébré dimanche prochain à Turin.

Le soir même, les nouveaux époux partiront pour Gênes, où un grand bal leur sera donné lundi. Le roi de Sardaigne et le prince de Carignan y assisteront.

On pense que Leurs Altesses Impériale et Royale quitteront la Sardaigne vers la fin de la semaine prochaine. (Le Pays.)

Notre correspondant de Turin, nous donne le texte du discours prononcé par le président de la chambre, M. Rattazzi, et dans lequel il annonce officiellement aux députés le mariage de la princesse Clotilde. M. Rattazzi rend compte en même temps de la réception faite aux députations des deux chambres du parlement chargées de présenter à Sa Majesté l'adresse en réponse au discours de la couronne, et il analyse les paroles prononcées par le roi en cette circonstance solennelle. (Idem.)

Les nouvelles de Naples continuent de nous présenter la santé du roi comme étant toujours en voie d'amélioration. Sa Majesté avait quitté Tarente et était arrivée pendant la nuit à Lecce, où un bateau à vapeur attendait le roi pour le conduire à Manfredonia. (Idem.)

#### ETAT CIVIL du 1<sup>er</sup> au 15 janvier 1859.

NAISSANCES. — 4, Hermance-Marie Launay, place du Marché; — 7, Emilio-Rosalie-Adeline Vayenburgk, au Puits-Neuf; — 10, Célestine Clémence Marcilly, rue Saint-Nicolas; — 11, Florence Avril, Grand'Rue; — Edouard Avril, Grand'Rue; — Henri-Eugène Ferrand, chemin Charrier; — 15, Eugène Beaumont, rue de la Chouetterie.

MARIAGES. — 3, Auguste Bernier, employé, a épousé Césarine Milon, sans profession, tous deux de Saumur; — 10, Amédée-Marie Jan de Lagillardais, lieutenant de vaisseau de première classe, chevalier de la Légion d'Honneur, de Lorient, a épousé Eugénie Duterme, propriétaire, de Saumur; — Joseph Clée, domestique, a épousé Marie-Ernestine Bouzanne, domestique, tous deux de Saumur; — 12, Isidore-Auguste Laurent, garçon boucher, a épousé Marie Tiffoine, jardinière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 3, Françoise Proust, journalière, 82 ans, veuve Champion, à l'Hôpital; — Juliette-Augustine Larguet, 5 ans, rue Notre-Dame; — Louise Savoneau, journalière, 70 ans, veuve Pierre, à la Croix-Verte; — 4, Louis Sigogne, cultivateur, 38 ans, rue de Fenet; — Emilie Pirard, ouvrière, 23 ans, célibataire, rue de la Cocasserie; — 5, Joséphine Bichet, 15 jours, rue de la Chouetterie; — 7, Jules Belin, 2 ans, rue de Fenet; — Augustine Belleuvre, 4 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — 8, Jacques-Antoine-Jean Sartoris, propriétaire, 71 ans, quai de Limoges; — Michel Foulard, rentière, 87 ans, veuve Archambaud, rue du Petit-Pré; — 10, François Bellouin, facteur rural, 47 ans, au Petit-Puits; — 13, Marguerite-Jacquine Ladobay, journalière, célibataire, à la Providence; — Théodore Lefort, 6 ans, rue de Rouen; — 14, Emilie Müller, 6 ans, au Puits-Neuf; — Jacques-Victor Pinçon, aubergiste, 36 ans, rue d'Orléans; — 15, Florence Avril, Grand'Rue, 5 jours; — Edouard Avril, Grand'Rue, 5 jours.

#### BOURSE DU 25 JANVIER.

3 p. 0/0 bai-se 20 cent. — Fermé à 68 50.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 30 cent. — Fermé à 96 50.

#### BOURSE DU 26 JANVIER.

3 p. 0/0 hausse 30 cent. — Fermé à 69 00  
4 1/2 p. 0/0 hausse 40 cent. — Fermé à 96 90

P. GODET, propriétaire-gérant.

le capitaine en tordant sa vieille moustache... mais s'il y a à travailler, j'en suis.

Armand et Ambroise traversèrent la cour de l'hôtel de Bonaparte, encombrée d'officiers de tout grade et d'estafettes allant et venant. Le salon était rempli de généraux, auxquels Bonaparte parlait avec chaleur. Nos deux officiers inscrivent leurs noms sur une liste déposée dans l'antichambre et déjà couverte de signatures, puis ils attendirent. Un instant après, cette liste fut enlevée et portée au général Bonaparte qui la demandait.

La voix claire, perçante et méridionale de Bonaparte arrivait jusqu'à l'antichambre, et l'on cherchait à saisir le sens de ses paroles, lorsque la porte s'ouvrit et livra passage à Gohier et à Moulins, revêtus du costume théâtral dont le Directoire s'affublait. Ils firent une entrée solennelle, cherchant en vain sur toutes ces figures bronzées un sentiment de sympathie, puis ils fendirent la foule et pénétrèrent jusqu'à Bonaparte. La discussion s'engagea entre eux et le général; discussion vive, animée, qui semblait prendre le ton de la menace, et qui fut interrompue par cet appel de Bonaparte :

— Le capitaine Ambroise ?

— Présent, mon général, répondit le vieux soldat en se précipitant dans le salon.

— Capitaine, lui dit Bonaparte, le Directoire n'existe

plus, trois de ses membres, les citoyens Barras, Sièyes et Roget Ducos, m'ont envoyé leur démission. Les deux derniers refusent de les imiter.

— Oui, certes, s'écrièrent d'une voix unanime Gohier et Moulins.

— Je les déclare prisonniers. Capitaine, je vous les confie; vous allez les reconduire au Luxembourg, et vous me répondez d'eux.

— Ça suffit, mon général, riposta Ambroise.

— Au nom de la Constitution, dirent les deux directeurs en s'adressant au capitaine, nous vous sommons...

— Ta! ta!... fit Ambroise... la Constitution... je m'en fiche pas mal... Est-ce que je la connais? je ne connais que la consigne de mon général... Il me dit de protéger... je protège... Il me dit de cogner... je cogne... Ainsi, par le flanc droit et par file à droite... pas accéléré... marche!

Et Ambroise emmena ses prisonniers consternés, au milieu des rires de l'assemblée.

Le 12 novembre, Bonaparte, consul, arrivait au Luxembourg et trouvait Ambroise sur son passage.

— Eh bien! dit-il, ils sont partis?

— Il y a deux heures. Selon vos ordres, je les ai remis entre les mains de l'escorte désignée.

— Vous devez être fatigué?

— Dame! je n'ai pas fermé l'œil depuis quarante-huit heures.

— Alors, allez-vous coucher, commandant, ajouta le premier consul en disparaissant, suivi d'Armand.

— Hein! fit Ambroise, comment, encore une tuile... Après cela, il s'est peut-être trompé.

Mais il ne bougea. Il attendit le colonel, qui rentra bientôt, et s'écria d'un air radieux :

— Enfin... j'ai obtenu un congé, et je pars pour la Bretagne!

— Et moi? dit Ambroise.

— Le consul a signé aussi votre permission... mais il a ajouté : « Le commandant est trop fatigué pour vous suivre. »

— Le commandant... il paraît qu'il y tient. Ah ça! est-ce qu'il ne peut pas s'arrêter?... Il me semble qu'il est plus que temps... Mais moi, fatigué... quand il s'agit d'aller retrouver les amis et d'embrasser une jolie fille... allons donc!... Je dormirai dans un coin de la diligence.

— Nous allons en chaise de poste.

— Fichtre!... c'est plus calé... Mais je ne suis pas fier.

Une heure après, les deux amis étaient en route; Armand payait triples guides, et les chevaux, lancés au galop, dévoraient l'espace sans satisfaire encore l'impatience du colonel. Quant à Ambroise, il avait tenu parole : il dormait. (La suite au prochain numéro.)

## A CÉDER

DE SUITE,  
Très-bon Établissement de loueur de  
chevaux et voitures.  
S'adresser au bureau du journal.

## A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,  
Jolie petite MAISON, avec ou sans  
ÉCURIE et REMISE,  
Grand'Rue, n° 49.  
S'adresser à M. DABURON, juge.

## A LOUER PRÉSENTEMENT, UNE CAVE,

Située rue Haute-Saint-Pierre, 25.  
S'adresser à M. ROUX, rue de Fenet,  
n° 79. (47)

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION,  
En l'étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire  
à Saumur,  
Le lundi 31 janvier 1859, à l'heure de  
midi,

SUR LA MISE A PRIX DE 6,250 FR.,  
UNE MAISON,  
Appartenant à la Ville de Saumur,  
Située rue du Palais-de-Justice,  
Consistant en : salle à manger, cui-  
sine et office au rez-de-chaussée, ap-  
partements au premier étage, grenier,  
cour, écurie et remise; et joignant  
d'un côté le Palais-de-Justice, d'autre  
M<sup>lle</sup> Gaufréteau.

S'adresser, pour visiter la maison,  
au concierge de l'Hôtel-de-Ville;  
Et pour les conditions de la vente,  
audir M<sup>e</sup> LEROUX, dépositaire du ca-  
hier de charges. (35)

## A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance à la Saint-  
Jean 1859,

## TRES-JOLIE MAISON,

Située sur la levée d'Enceinte,  
Avec écurie, remise et un très-beau  
jardin, garni de très-beaux arbres à  
fruits.

Cette maison est certainement l'une  
des plus confortables de la ville, et  
que les inondations n'ont pu atteindre.  
S'adresser à M. BUDAN, maître d'hô-  
tel. (523)

## A LOUER PRÉSENTEMENT

### UNE PETITE MAISON BOURGEOISE

Frâchement restaurée  
Située rue du Petit-Maure, près les  
Bains et la Caisse d'épargne.  
S'adresser à M. LEROY, à côté.

## A VENDRE

UNE ETUDE D'HUISSIER près le  
Tribunal de première instance de  
l'arrondissement de Loudun (Vienne).  
S'adresser à M. CALLANDREAU, titu-  
laire. (655)

**MAUX D'YEUX.** Le meilleur remède  
de la veuve FARNIER, qui compte un siècle  
d'expériences favorables. La vente est  
régulièrement autorisée, par décret  
impérial. — Dépôt à Saumur chez M.  
PERARE-LECOINTE; à Angers M. BAIL-  
LIF; à Cholet M. BONTEMPS aîné.

## A LOUER

PRÉSENTMENT,  
BELLES ÉCURIES, pouvant con-  
tenir six chevaux. — REMISE et PIED-  
A-TERRÉ, le tout en face de la Sous-  
Préfecture.  
S'adresser au bureau du journal.

## A VENDRE

Une MAISON (Café-Saumurois),  
sise rue Saint-Nicolas, n° 3.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire.

## A VENDRE

Pour cause de cessation d'affaires  
définitive,

## UNE IMPRIMERIE

Dans une localité de 15 mille âmes,  
où il s'imprime deux journaux, plu-  
sieurs labours, ayant un matériel con-  
sidérable, deux jolies presses en fer.  
Bénéfices nets par an : 4,000 fr. bien  
justifiés.  
Prix : 10,000 fr. — Facilités de  
paiement.

S'adresser à M. POUPARD, place  
du Synode, n° 1, à Saintes (Charente-  
Inférieure).

PATRY, place St-Pierre,  
n° 48, tambour de ville et af-  
ficheur.



## TOPIQUE PORTUGAIS

de C. ROUXEL.

3, rue du Puits-Blancs-Manteaux, à Paris.



LE COURONNEMENT et les BLESSURES PAR HARNAIS arrêtent souvent le travail  
des animaux domestiques et leur font perdre leur valeur.

LE TOPIQUE PORTUGAIS, médicament thérapeutique d'une efficacité  
reconnue, remédie à ces inconvénients. — Il guérit en deux ou trois jours et  
fait REPARAITRE LE POIL A LA PLACE BLESSÉE OU MALADE. — Il agit avec non  
moins d'empire sur les MOUTONS malades du PIÉTAIN et sur les BŒUFS et VACHES  
affligés de la LIMACE.

LE TOPIQUE PORTUGAIS est le SEUL SANS CONCURRENCE.  
Dépôt : chez MM. les pharmaciens, à Saumur. (512)

10 MÉDAILLES 1847-1850-1854-1855-1857-1858

# CHOCOLAT-LOUIT

MAISON Usine à vapeur et Maison à Bordeaux MAISON  
SUCCURSALE SUCCURSALE  
8, r. Paradis Poiss<sup>on</sup> LOUIT FRÈRES ET C<sup>o</sup> 9, rue de l'Arbre  
PARIS. MARSILLE.

## DÉPOT

Dans toutes les principales maisons de France et de l'Étranger.

## DRAGÉES ANTI-BLENNORRAGIQUES

de GUIGON, pharmacien, 167, rue St-Honoré, à Paris.

Contre les écoulements nouveaux et anciens, même les plus rebelles.

GUÉRISON RADICALE en sept jours, succès infailible.

Dépôt : à Saumur, chez M. PERDRIAU, pharmacien. (31)

## LA FRANCE

ABONNEMENT  
Un an, . . . 9 fr.  
Six mois, . . . 5

LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE.

DIRECTEUR : Adrien PELADAN.

Ancien rédacteur en chef de l'Étoile du Midi, de plusieurs académies.

Défendre les vérités éternelles, glorifier le Bien, le Vrai, le Beau, exalter  
les nobles caractères, les sentiments sublimes, flétrir les penchants mauvais,  
restaurer les croyances, ranimer les énergies de l'âme, interpréter vivement  
cette synthèse de tous les principes qui élèvent par des travaux dûs à la plume  
d'écrivains d'élite : tel est, en abrégé, le programme de la France Littéraire,  
qui paraît le samedi, et qui renferme au bout de l'année la matière de 25 vol.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET

## AU PEUPLE. — ÉTRENNES NAPOLÉONIENNES — A L'ARMÉE.

Année 1859

# ALMANACH

50 centimes

# NAPOLÉON

POUR 1859 41<sup>e</sup> ANNÉE

CHERBOURG ET VOYAGE  
DE LL. MM. EN BRETAGNE ET EN NORMANDIE

ORPHELINAT DU PRINCE IMPÉRIAL

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

ALBUM NAPOLÉONNIEN



EXPÉDITION EN CHINE

UNE NOUVELLE CONQUÊTE EN AFRIQUE

LES MILITAIRES ADMIS AUX PRIX DE VERTU

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE

ÉTAT DE L'ARMÉE FRANÇAISE

Un joli volume de 128 pages, orné de Gravures et Portraits.

PRIX 50 CENTIMES.

En cette ville, chez tous les libraires; dans les localités sans libraire, auprès des colporteurs, et à Paris, chez HOUSSIAUX, rue du Jardinot, 3.

IL Y A DES EXEMPLAIRES ESTAMPILLÉS.